



Longueur	5,5 Km, 1h15 à pied / 30 mn à vélo
Difficultés	1 Pas de difficultés particulières

Accès aval	Parking de Saint-Martin (Sallanches)
Accès amont	Parking du pont de Marlioz (attention : ne pas se garer sur l'aire de retournement des professionnels des sports d'eau vive, mais en bord de piste avant la barrière).
Nature du cheminement	Chemin empierré sur la majeure partie du tracé. Deux sections courtes enrobées.
Observations	Le cheminement suit les rives immédiates de l'Arve sur toute sa longueur.
Avertissement	A 150 m en amont de la rampe d'accès au trottoir de la RD 39 s'est formée une érosion de berge attenante au chemin qui demande la plus grande vigilance (risque de chute en rivière).
Balisage	Pas de balisage

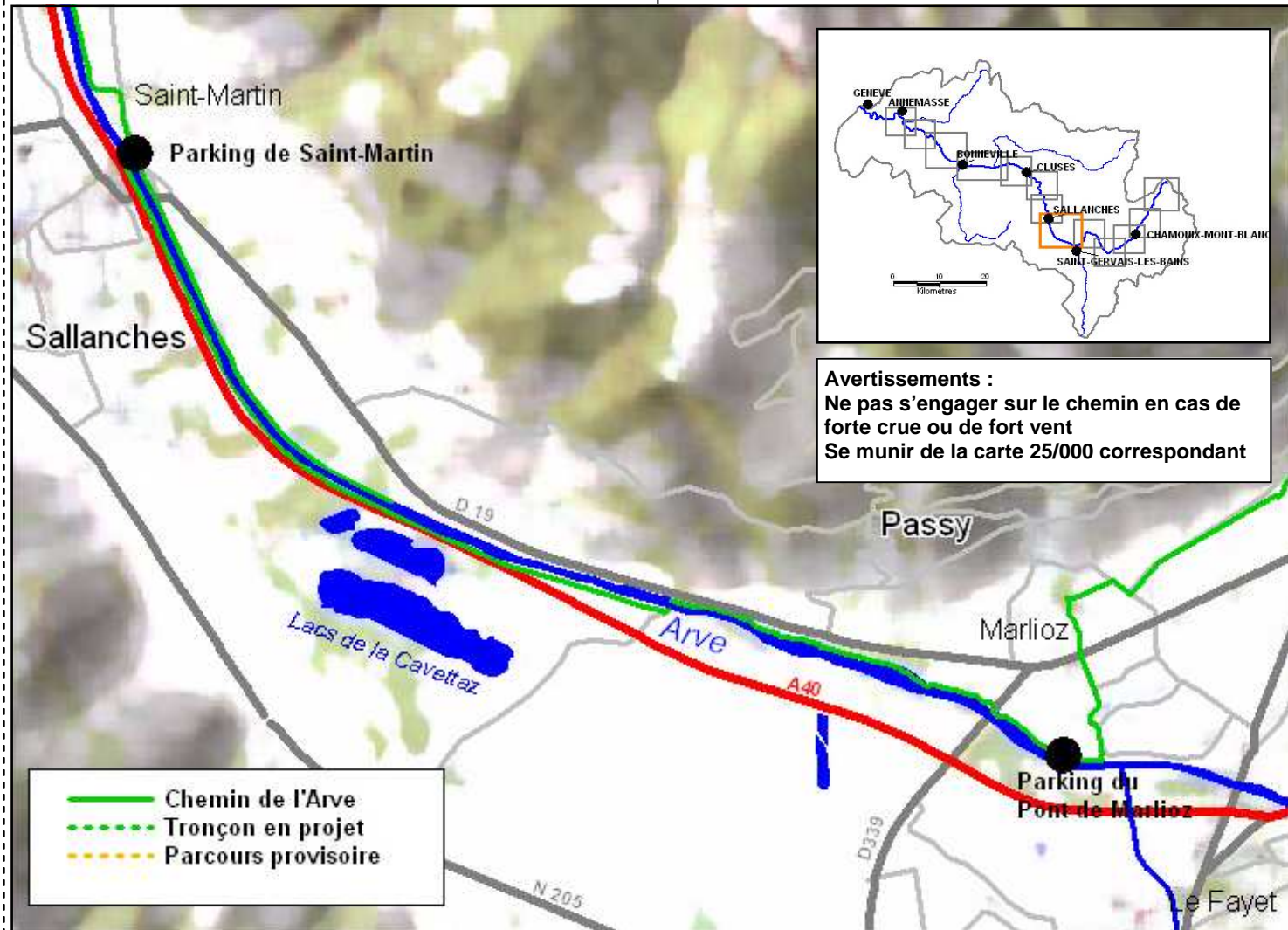
Chemin principal :

2,1 Km Depuis Saint-Martin, prendre le chemin de digue longeant la rive droite de l'Arve. Atteindre une voie enrobée et poursuivre jusqu'à une petite passerelle métallique qui franchit l'Arve. La traverser pour atteindre la voie latérale de l'autoroute blanche.

1,5 Km Poursuivre la voie latérale de l'autoroute, en rive gauche, jusqu'au pont de la Carabote que l'on traverse.

1,9 Km Emprunter un trottoir cyclable sur 300 m le long de la route départementale 39 et rejoindre les bords d'Arve par une rampe. Suivre le chemin, passer sous le pont de Marlioz et rejoindre l'aire de retournement pour les rafts (rampe d'accès à l'Arve) et la parking.

Variante : De Saint-Martin passer le pont Neuf et longer la rive gauche jusqu'à la passerelle métallique (2,1 Km)



Avertissements :
Ne pas s'engager sur le chemin en cas de forte crue ou de fort vent
Se munir de la carte 25/000 correspondant

— **Chemin de l'Arve**
- - - **Tronçon en projet**
- - - **Parcours provisoire**



Des reliques d'espaces naturels alluviaux à conserver !

Bien que dans la plaine de Passy l'Arve ait été largement endiguée et ses berges largement artificialisées (remblais, enrochements...), on retrouve par endroit des espaces qui ont été préservés ou reconquis par la nature et qui présentent un réel intérêt écologique.

C'est le cas par exemple d'une petite terrasse alluviale que longe le chemin en contrebas de la RD 39. Cette terrasse inondable est occupée par des saules, des aulnes, ainsi que par une petite roselière. Le ruisseau qui la parcourt est favorable à l'accueil des batraciens (grenouilles, crapaud...). Le banc



de graviers qui la prolonge et où la végétation est quasi-absente constitue également un habitat d'intérêt pour des espèces d'oiseau comme le petit gravelot. Les autres oiseaux que l'on peut observer dans le secteur sont par ailleurs le cingle plongeur, qui pêche dans l'Arve, la bergeronnette des ruisseaux et le héron cendré.

Enfin, sur abords immédiats de l'Arve on retrouve des traces discrètes mais nombreuses de la présence de castors !